

RCS : ROANNE  
Code greffe : 4201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00347  
Numéro SIREN : 484 798 533  
Nom ou dénomination : BLANC ET ASSOCIES AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2024 sous le numéro de dépôt 805

**BLANC ET ASSOCIES AUDIT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 135 000 euros**  
**Siège social : 6 Rue Gilbertès, 42300 ROANNE**

**484 798 533 RCS ROANNE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 8 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le 8 avril,  
A 10.00,

La société AECLA, Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros, ayant son siège social 6 rue Gilbertès, 42300 ROANNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 909 689 689 RCS ROANNE, représentée par sa gérante, Madame Laëtitia AMBROISE,

Associée unique de la société BLANC ET ASSOCIES AUDIT,

En présence de Madame Laëtitia AMBROISE, Présidente non associée de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- **Réduction du capital social d'une somme de 90 000.00 euros par voie de remboursement partiel de toutes les actions,**
- **Modification corrélative des statuts sous condition suspensive du délai d'opposition des créanciers**
- **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

**PREMIERE DÉCISION**

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, décide de réduire le capital de 90 000.00 euros, pour le ramener de 135 000 euros à 45 000.00 euros, par voie de remboursement d'une somme de 20.00 euros sur chaque action et confère tous pouvoirs à la Présidente afin de réaliser ou non cette réduction de capital au vu des oppositions éventuelles.

## **DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique décide de réaliser cette réduction de capital par voie de diminution de 20.00 euros de la valeur nominale de chaque action qui passe ainsi de 30.00 euros à 10.00 euros.

Le remboursement de la somme de 20.00 euros par action sera effectué au siège social dans le mois de la prise d'effet de la réduction.

## **TROISIEME DÉCISION**

L'associée unique confère tous pouvoirs à la Présidente à l'effet de réaliser cette réduction de capital, et plus particulièrement de constater, au vu des oppositions éventuelles, s'il y a lieu ou non, à réduction de capital et le cas échéant, constater en conséquence le caractère définitif de celle-ci, ou constater au contraire qu'il n'y a pas lieu à réduction de capital, en informer l'associée unique, l'informer, le cas échéant, de la date à compter de laquelle le remboursement pourra avoir lieu.

## **QUATRIEME DÉCISION**

L'associée unique décide de modifier ainsi qu'il suit les articles 7 et 8 des statuts :

### Article 7 – Apports

4- par décision de l'associé unique en date du 8 avril 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 90 000.00 euros, par diminution de la valeur nominale des titres.

### Article 8 – Capital social

Le capital social est fixé à quarante-cinq mille euros (45 000.00 euros).

Il est divisé en 4 500 actions de 10.00 euros chacune, de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les actionnaires en proportion de leurs droits.

La modification des articles ne prendra effet qu'au jour de la décision de la Présidente décidant, au vu des oppositions éventuelles, de réaliser la réduction de capital.

## **CINQUIEME DÉCISION**

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales ou réglementaires, notamment de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société AECLA  
Madame Laëtitia AMBROISE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal strokes, positioned below the printed name.